



Matinée du samedi 8 novembre

Profession Assistant de Service Social : Les pistes pour rester crédible et incontournable

Cette matinée a été construite et animée par les sections Languedoc-Roussillon et Bouches-du-Rhône. Son thème :

A partir des apports des deux journées, que doit développer la profession pour rester crédible et incontournable dans les 10 années à venir ?

Ce thème se déclinait en 4 ateliers simultanés sur une durée d'une heure trente :

- du côté des pratiques professionnelles ?
- du côté de la formation ?
- du côté de sa place dans les institutions et de l'encadrement ?
- du côté des décideurs politiques et de leurs représentations de la profession ?

Les 140 professionnels (dont une majorité de non-adhérents à l'ANAS) ayant participé à cette journée pourtant facultative se déroulant sur un temps personnel, se sont ensuite retrouvés durant une heure pour faire la synthèse des 4 groupes. Voici les points-clés (une synthèse plus complète devrait paraître dans les Actes des JNE qui seront publiés dans la Revue Française de Service Social au printemps prochain) :

Améliorer :

- notre communication : écrire, lire, dire, fond, forme, destinataires, qualifier, illustrer, mutualiser (via les NTIC)

S'appuyer / utiliser :

- nouvelles technologies de communication (NTIC)
- les structures collectives extérieures aux institutions (telles que l'ANAS) mais aussi internes (telles que les syndicats, analyse des pratiques, comité d'éthique, groupes professionnels, etc.).
- les formations initiales et continues, nos connaissances théoriques et pratiques.
- les réseaux existants.
- nos référentiels de la profession.

Développer

- alliance / co-construction.
- liens inter-institutionnels.
- nos compétences en matière de nouvelles technologies et leur utilisation

- l'alliance entre travailleurs sociaux et usagers, travailleurs sociaux et élus, travailleurs sociaux entre eux (soutenir la création d'associations type ANAS pour d'autres métiers du social ; agir dans des espaces communs tels que collectifs, organisations professionnelles, etc.)
- nos positionnements professionnels.

Valoriser

- notre capacité d'expertise sociale, en interne comme en externe.
- nos méthodologies.
- veille sociale (témoigner de ce que vivent les populations et le faire remonter en se positionnant davantage – dépasser la possible culpabilité d'être un acteur du système dysfonctionnant mais alerter des dysfonctionnements du système).
- technicité articulée à celle des autres professionnels et à une dimension éthique et politique.

Obtenir :

- la reconnaissance du DE au niveau Bachelor.

Créer :

- des instances collectives interprofessionnelles.
- des espaces collectifs de croisement des savoirs et d'actions.
- Etre présent dans la formation des élus.
- une journée nationale annuelle de rencontre assistants sociaux / élus
- un ordre professionnel ?

A noter que l'ANAS développe déjà des actions qui vont dans le sens de ces propositions. Citons par exemple le travail enclenché sur la reconnaissance niveau Bachelor, qui a permis d'initier des rapprochements avec les associations des organismes de formation AFORTS et GNI ainsi que les associations professionnelles France ESF, FNEJE et Objectif ONES.

De même, on peut compléter avec le travail fait en matière de communication, un des axes essentiels de l'action de l'ANAS, et la valorisation de l'expertise sociale des professionnels qu'elle permet à chaque occasion.

D'autres idées (telles que la création d'une rencontre annuelle ASS/élus, construite sur un travail préalable de mise en valeur des spécificités de la profession) seront examinées lors du prochain conseil d'administration de l'ANAS.

Cependant, il convient de noter que l'ANAS n'a pas pour vocation de se substituer à l'action des professionnels. Elle peut constituer un outil et donner des points de repères pour la profession dans sa recherche de marges de manœuvres afin d'atteindre ces objectifs. Elle ne peut faire qu'avec ses moyens, représentés par l'engagement de ses adhérents bénévoles. Si elle est clairement reconnue pour sa capacité d'action au niveau structurel, elle souligne que les professionnels ne peuvent pas s'en dédouaner pour autant sur leur terrain au quotidien.